

N° 4-1  
03/06/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 juin à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9  
Date de convocation du Conseil Municipal : le 27 mai 2025

Étaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Mme BOUSSELET Isabelle a été élue secrétaire.

Renouvellement CDD service cantine

Monsieur le Maire indique que l'embauche d'un agent polyvalent est nécessaire pour apporter un soutien à la directrice du centre de loisirs pour les vacances et les mercredis. Cette personne devra également gérer le service cantine, le portage de repas et du ménage. Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat existant.

Suite à cette présentation,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, en son article L 2121-29,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée par la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 susvisée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ❖ De créer un emploi d'accroissement saisonnier d'activité, article 3 2°, non permanent, catégorie C, adjoint technique, du 05 juillet 2025 au 31 décembre 2025 à raison de 35h hebdomadaires.
- ❖ D'autoriser Monsieur le Maire à établir et à signer tous les documents nécessaires.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Stéphane RIOULT



La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 053-215300617-20250603-4\_1\_03062025-DE

